



Montreuil, le 31 mai 2017

Fiche sur le téléphone en situation de conduite

« Communiquer » ou conduire, il faut choisir ! En paraphrasant le célèbre slogan contre l'alcool au volant des années 70, la FFMC réaffirme sa position contre l'usage des outils de communication en situation de conduite d'un véhicule quel qu'il soit.

Dans le courant des années 2000, les Editions de la FFMC ont d'ailleurs produit un autocollant à apposer sur son véhicule pour signaler le danger du téléphone au volant. Dix ans plus tard, force est de constater que le téléphone à écran (tactile !) est partout et qu'il offre la possibilité de rester connecté en permanence avec les réseaux numériques d'Internet, de lire ses courriels, de prendre des images aussitôt transmissibles... les constructeurs de véhicules eux-mêmes proposent d'ailleurs ces équipements « de série », autos, mais également de plus en plus, 2RM !

Pourtant, toutes les études scientifiques menées sur la téléphonie en conduisant sont unanimes : conduire et téléphoner font appel aux mêmes tâches mentales et l'attention se reporte alors sur le téléphone puisque le cerveau doit « re-matérialiser » la personne avec qui l'on communique et ce au détriment de l'attention portée à son environnement de conduite.

Alors que faire ? Demander plus de contrôles, un durcissement des sanctions ? Non, la répression et la surveillance des usagers n'est pas et ne sera jamais le mode de pensée et d'action de la FFMC.

Ce qu'il faut, c'est informer, former et tenter de convaincre... en commençant par montrer l'exemple nous-mêmes.

Et en attendant, pour nous autres motards, il nous faut intégrer la téléphonie des autres comme un danger supplémentaire à prendre en compte sur nos routes.

